DB18



EXTRAIT des délibérations de l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue le 6 mars 2007, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yvon Landry, maire.

A laquelle session sont présents Messieurs Robert Van Wijk, Joaquim Rodrigues, Paolo Girard, Luc Van Velzen et Pierre Vallières, conseillers, formant le quorum du Conseil sous la présidence de Monsieur Yvon Landry, maire

Monsieur Roger Fortin, conseiller, a motivé son absence

Monsieur Serge Gibeau, directeur-général et secrétaire-trésorier, est présent.

Résolution 2007-03-098 Parc éolien : demande de TCI Renewables

CONSIDERANT QUE la compagnie TCI Renewables a l'intention de répondre à l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour la fourniture d'énergie éolienne;

CONSIDERANT QUE la compagnie a retenu le territoire de la Municipalité comme site potentiel pour l'implantation d'un parc d'éoliennes;

CONSIDERANT QUE que la Municipalité a autorisé la compagnie TCI Renewables à installer deux mâts météorologiques destinés à évaluer le potentiel éolien à deux endroits sur le territoire municipal;

CONSIDERANT QUE que la compagnie a fait part à la Municipalité que le processus d'appel d'offres lancé par Hydro-Québec demande au soumissionnaire de fournir une résolution d'appui de la Municipalité;

CONSIDERANT QUE La Municipalité maintient son intérêt pour le développement d'un projet de parc éolien sur son territoire

CONSIDERANT QUE La Municipalité a l'intention de soumettre le projet à une consultation publique avant d'adopter la réglementation d'encadrement d'un projet de parc éolien;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- le préambule de la présente en fait partie intégrante ; 0
- d'appuyer la démarche entreprise par la compagnie TCI Renewables 0 pour implanter un parc éolien sur le territoire de la Municipalité;

ADOPTE À SAINT-VALENTIN Ce 6ième jour de mars 2007

COPIE CERTIFIÉE CONFORM

Serge Gibeau, urbaniste

Le 3 mars 2011

Directeur général et secrétaire-trésorier